

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le jeudi 20 décembre 2018 à 11 h à l'Hôtel de Ville.

Présents : M. le maire Marc-André Plante, président
M. Réal Leclerc, vice-président
Mme Nathalie Bellavance
M. Simon Paquin

Sont également présents :

M. Stéphane Larivée, directeur général adjoint, développement durable
M. Nicolas Dufour, chef de cabinet
Me Denis Bouffard, secrétaire

Absents :

Mme Caroline Desbiens
M. Stéphan Turcotte, directeur général adjoint, services de proximité
M. Martin Beaudry, conseiller spécial – agent de liaison
M. Yan Maisonneuve

CE-2018-1472-DEC OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est résolu d'ouvrir la séance.

CE-2018-1473-DEC ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

CE-2018-1474-REC FIN D'EMPLOI / DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le contrat de travail de M. Daniel Sauriol à titre de directeur général de la Ville de Terrebonne signé le 29 novembre 2017 ;

ATTENDU la volonté de la Ville et de M. Sauriol de mettre fin audit contrat en date du 21 janvier 2019;

ATTENDU QUE les parties s'engagent à respecter l'article 3 du contrat de travail, eu égard aux modalités de fin d'emploi par la Ville ;

Il est unanimement résolu que le comité exécutif recommande au conseil municipal de mettre fin au contrat de travail de M. Daniel Sauriol en tant que directeur général en date du 21 janvier 2019, le tout selon l'article 3 dudit contrat concernant les modalités de fin d'emploi par la Ville.

CE-2018-1475-REC NOMINATION / NOUVEAU DIRECTEUR GÉNÉRAL

ATTENDU le départ du directeur général, M. Daniel Sauriol;

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer un nouveau directeur général;

ATTENDU QU'il est opportun de recommander au conseil de nommer M. Alain Marcoux à titre de directeur général de la Ville de Terrebonne à compter du 21 décembre 2018 pour une durée de deux (2) ans et, à cet effet, de ratifier le contrat signé entre la Ville et M. Marcoux;

Il est unanimement résolu que le comité exécutif recommande au conseil la nomination de M. Alain Marcoux à compter du 21 décembre 2018 pour une durée de deux (2) ans et ratifie la signature du maire et du greffier de la Ville audit contrat joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

CE-2018-1476-DEC LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 11h30.

Président

Secrétaire